

Monaco

Sommaire

\bigcirc

Message de l'Administrateur Délégué

1

Le Groupe ANDBANK

2

L'Environnement Financier

3

Administration et Direction Générale

4

Chiffres-clés

5

Rapport de Gestion

6

Bilan social Au 31 décembre 2016

7

Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2016

8

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2016

9

Résultats Financiers 2016

10

Rapports des Commissaires aux Comptes et Attestation de tenue d'Assemblée Générale

11

Assemblée Générale Ordinaire du 11 Mai 2017 0.

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Message de l'Administrateur Délégué

Nous avions annoncé, début 2016, une année de consolidation pour Andbank Monaco SAM, consolidation rendue nécessaire par les évolutions des règlementations et l'instauration des règles de transparence fiscale internationales auxquelles la Principauté de Monaco a formalisé son adhésion en 2015.

Nous avions aussi annoncé une période d'investissements additionnels devenus indispensables à la poursuite de notre croissance, en lien avec une plus grande diversification de l'origine géographique de nos Clients et la complexité de leurs attentes.

Dans ce contexte, nous sommes ravis de constater que nos équipes ont tenu leurs engagements et fiers de vous présenter les résultats de l'année 2016 qui reflètent, au vu de leur stabilité, la confiance que nos Clients ont placée en nous.

A l'instar du secteur bancaire en général, notre Etablissement s'est, tout au long de l'année 2016, trouvé confronté à de nouveaux défis qu'il a su relever avec succès. L'environnement de taux nuls, voire négatifs, dans lequel notre activité a évolué en 2016, la volatilité qui a entouré les marchés financiers et les événements politiques majeurs, tels que l'élection de Donald Trump aux USA et le Brexit au Royaume-Uni, ont été d'importants facteurs de risque qu'il a fallu gérer.

Au-delà des moyens humains mobilisés, de la proximité et de la réactivité avec laquelle nous nous sommes appliqués à servir nos Clients, nous avons investi ces deux dernières années dans de nouveaux outils informatiques plus performants et avons emménagé, en juin 2016, dans de nouveaux locaux plus modernes et plus chaleureux, pour le confort de notre Clientèle.

Par ailleurs, nous avons aussi consacré d'importants moyens à la finalisation de la mise en œuvre des nouvelles règles de reporting, rendues nécessaires par le cadre règlementaire d'Echange d'Informations (Common Reporting Standard). Ces accords historiques, auxquels la Principauté de Monaco a adhéré, ont entrainé une nécessaire mutation substantielle de l'offre bancaire, ainsi qu'une évolution de notre palette de services, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs.



C'est sur l'anticipation de ces changements que nous avons concentré nos forces vives de travail et fait en sorte qu'Andbank Monaco SAM soit parfaitement opérationnelle dans le nouvel environnement qui sera désormais le sien. C'est ainsi que nos spécialistes de marchés ont œuvré, tout au long de l'année, à l'implémentation de solutions patrimoniales dédiées, plus globales et plus proches des besoins toujours plus complexes de nos Clients.

Dans ce contexte, le niveau de notre fortune clientèle s'est légèrement contracté, sans pour autant affecter la rentabilité financière de notre Banque, nos résultats ayant sensiblement progressé. En effet, l'exercice 2016 s'est achevé sur un Produit Net Bancaire en hausse de 12% par rapport à 2015 et un résultat net sensiblement supérieur au niveau déjà atteint l'année précédente.

Quant à 2017, à l'instar de la dynamique économique observée sur la Principauté et forts de ces résultats accumulés, nous continuerons de consolider notre business model, tant en termes de recrutement que de logistique, et d'investir en vue de gagner de nouvelles parts de marchés.

Nous allons donc poursuivre cette marche en avant initiée depuis cinq ans lors de l'installation du Groupe Andbank à Monaco, en prenant soin de toujours rester fidèles à notre objectif, à savoir la protection et la croissance du patrimoine de nos Clients.

Gérard Griseti Administrateur Délégué 1.

LE GROUPE ANDBANK

10 Le Groupe ANDBANK

Le Groupe ANDBANK

Après avoir célébré en 2015 le 85^{ème} anniversaire de sa création, le Groupe Andbank a poursuivi sa stratégie de développement international rendue possible par la stabilité de ses fondamentaux que sont sa capacité à générer un niveau de profit et un retour sur fonds propres élevés, le maintien de sa notation BBB attribuée par l'Agence de cotation Fitch Ratings et la satisfaction de ses Clients.

Dans un environnement de Banque Privée en pleine restructuration, notre indépendance continue de nous conférer un niveau d'impartialité enviable dans nos prises de décisions stratégiques. Confortés par le fait que nous sommes depuis toujours une Institution de Banque Privée, sans aucune activité de type Banque d'Investissement, nos spécialistes ont les moyens d'arbitrer les solutions de placement les plus adaptées aux besoins de nos Clients, sans aucun conflit d'intérêt.



D'un point de vue géographique et du développement international, l'année 2016 aura permis au Groupe Andbank de consolider la présence de ses diverses implantations internationales qui avait été initiée l'année précédente. Ainsi, notre implementation au Brésil s'est poursuivie et nous avons consolidé et finalisé notre nouvelle présence en Israël.

Grace aux efforts permanents de plus de 1.100 de ses Collaborateurs, le Groupe Andbank achève l'année 2016 sur des résultats très positifs. Nos ratios de liquidité et de solvabilité se situent ainsi à respectivement 65% et 24%, au-dessus de ceux observés chez la plupart de nos concurrents et nettement au-delà des minima exigés par nos divers Régulateurs.

Quant à nos principaux indicateurs financiers, ils ont à nouveau atteint des niveaux très confortables, notamment 47,5 millions d'euros de Résultat après Impôts, démontrant l'excellente capacité de notre business model à générer de la rentabilité.

Le Groupe Andbank se sent plus que jamais prêt à affronter l'année 2017. Sa stratégie s'inscrit dans le long terme et nous nous concentrerons à anticiper le mieux possible les fortes évolutions que nous rencontrerons sur notre chemin, dans un environnement global, toujours plus compétitif.

Notre challenge pour cette année sera de poursuivre notre croissance tout en continuant d'investir pour l'avenir, notamment dans nos outils de management, avec pour principal objectif d'atteindre l'excellence dans les services délivrés à nos Clients, dans le respect des règles de conformité les plus scrupuleuses.



L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'environnement financier

L'année 2016 a débuté dans un climat de manque de confiance. L'économie chinoise, qui suscitait déjà la crainte des investisseurs en 2015, est revenue sur le devant de la scène : les marchés redoutaient, en effet, un atterrissage brutal de l'économie de la deuxième puissance économique mondiale.

En parallèle, les craintes des investisseurs ont été amplifiées par la forte chute des cours du pétrole. Le niveau du baril est ainsi rapidement devenu le centre des préoccupations et a emporté l'ensemble des marchés dans son sillage, à l'exception de l'Or qui, jouant son rôle de valeur refuge, est parvenu à réaliser une performance notable dans ce climat d'incertitude.

Dans ce contexte, l'aversion au risque des investisseurs a démarré mi-février alors que les marchés commençaient à tabler sur un accord futur quant à une réduction de l'offre de pétrole entre les pays membres et non-membres de l'OPEP. Le cours du brut a alors entamé une ascension remarquable, entrainant à nouveau dans sa course l'ensemble des marchés. Cependant, malgré cette embellie, le niveau des actions européennes n'est pas parvenu à récupérer les pertes initiales.

Par ailleurs, fin Juin, le Royaume-Uni a annoncé le « Brexit », résultat du référendum au sujet du maintien ou non du Royaume-Uni au sein de l'Union Européenne. Alors que les sondages laissaient sousentendre un léger avantage pour le maintien, la victoire surprise du « leave » a engendré un nouvel épisode de volatilité, une fois de plus profitable aux actifs réputés défensifs comme l'Or, le T-Bill américain ou encore le Bund. David Cameron, alors Premier Ministre et fervent défenseur du « Remain », a dû présenter sa démission face à ce désaveu. Même si le résultat de ce Référendum a plongé la Livre Sterling à son plus bas niveau face à l'Euro depuis sept ans, les marchés actions ont finalement assez rapidement intégré cette nouvelle donne et l'Eurostoxx 50 est revenu sur les niveaux antérieurs au « Brexit » après un mois seulement.

Les mois qui ont suivi cet événement majeur ont manqué de catalyseurs et les indices actions ont peu évolué, restant attentistes à un évènement politique à venir de premier ordre : l'élection du nouveau Président des Etats-Unis. Le 8 Novembre 2016, après avoir livré une bataille sans mesure à sa rivale Hillary Clinton, Donald Trump devenait ainsi le 45ème Président des Etats-Unis d'Amérique. Une fois de plus tous les sondages ont été déjoués et cette personnalité tant controversée redessinait le paysage politique mondial.

Contre toute attente, les investisseurs ont interprété cette nouvelle de manière positive. Les indices actions européens et le marché obligataire High Yield ont repris le chemin de la hausse et certains secteurs, tel que celui de l'infrastructure, se sont distingués par leur potentiel à générer de la valeur sous la nouvelle aire Trump.

Enfin, le Référendum constitutionnel en Italie, en toute fin d'année, n'a pas été de nature à modifier la tendance. Le refus du peuple italien quant à la réforme défendue par le Premier Ministre Matteo Renzi n'ayant eu pour réelle conséquence que la démission de ce dernier.

Le bilan tiré de cette année reste donc très mitigé. Malgré les difficultés rencontrées et une volatilité accrue, le pétrole est parvenu à terminer l'année sur une performance remarquable de plus de 23%. Le S&P 500 et le marché obligataire High Yield (Market iBoxx Global Developed Markets High Yield) ont aussi réussi à performer dans ce contexte de taux bas, voire négatifs, et clôturent l'année respectivement sur des performances positives de 9.54% et 12.66%. L'or, qui s'était affirmé comme le grand vainqueur au premier semestre 2016 a été délaissé la seconde partie de l'année. Il clôture tout de même 2016 sur une performance de +8.56%.

En Europe, le bilan est bien plus contrasté. L'Eurostoxx 50 aura évolué en territoire négatif tout au long de l'année. Ce n'est que dans les dix derniers jours qu'il parviendra à revenir dans le vert avec une performance tout juste positive de 0.70%. Les marchés obligataires gouvernementaux en zone Euro de maturité 3 à 5 ans et Corporate Investment Grade européens, quant à eux, terminent l'année sur des performances respectives de 1.46% et 4.12%.

En résumé, contre toute attente, et au-delà des signaux d'alerte récurrents (Brexit, élection de Donald Trump, etc...), les classes d'actifs risquées se sont finalement révélées être les plus porteuses cette année, exception faite du marché européen.

Quant à l'année 2017, elle se présente sans doute comme une année politique. Tout d'abord, le monde entier garde les yeux rivé sur les futures actions de Donald Trump et sur la mise en pratique de son programme controversé. Un autre évènement reste sous surveillance en ce début d'année, il s'agit de l'invocation de l'article 50 du Traité de Lisbonne par le Royaume-Uni. Cette formalisation constitue la première étape pour initier sa sortie de l'Union Européenne.

De plus, à ces rendez-vous incontournables viendront s'ajouter d'autres échéances électorales d'importance : les élections législatives aux Pays-Bas en mars 2017, les élections présidentielles en France courant avril/mai, ainsi que les élections fédérales en Allemagne, dans la deuxième partie de l'année.

Ces évènements de premier ordre vont très probablement alimenter le contexte anxiogène que nous avons connu au cours de l'année écoulée. Pour autant, il convient de relativiser ces projections en demi-teinte par un contexte macroéconomique globalement encourageant. Les PIB de la zone Euro et des Etats-Unis progressent respectivement de 1.8% et 1.9% en rythme annualisé.

Par ailleurs, en matière de politique monétaire, les analystes tablent sur trois hausses de taux possibles aux Etats-Unis. En zone Euro, la Banque Centrale Européenne a annoncé le maintien de son programme d'achat d'actifs jusqu'en décembre 2017, ajustés à 60 milliards par mois, à partir du mois d'Avril, au lieu de 80 milliards initialement prévus et ce, jusqu'en décembre 2017. Cette décision nous devrait permettre à la BCE de s'affranchir d'un calendrier électoral chargé au cours de l'année.

ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

Administration et Direction Générale au 31/12/2016

Conseil d'Administration

José Luis Muñoz Lasuén

Président

Galo Juan Sastre Corchado

Vice Président

Gérard Griseti

Administrateur Délégué

ANDORRA BANC AGRICOL REIG, S.A.

Administrateur

ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU

Administrateur

Direction Générale

Gérard Griseti

Administrateur Délégué

Andrés Garcia-Romeu

COO, Deputy General Manager

Commissaires aux Comptes

Stéphane Garino

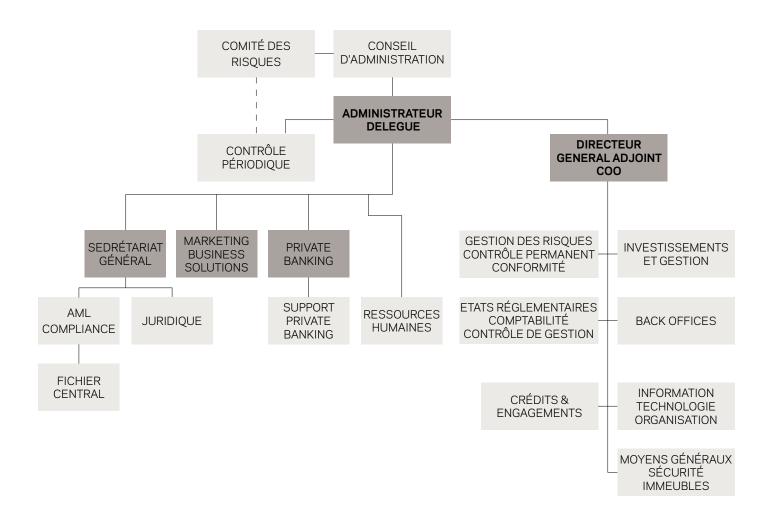
Sandrine Arcin

Siège de Andbank Monaco SAM

1, avenue des Citronniers - 98000 MONACO Tél.: + 377.93.25.30.13 Fax: + 377.97.97.65.70 Internet: https://www.andbank-monaco.mc

RCI Monaco 07 S 04639

Organigramme Andbank Monaco SAM au 31 décembre 2016



4.

CHIFFRES-CLÉS 2016

22 Chiffres-clés 2016

Chiffres-clés 2016

	2015	2016	Evolution %
Total du Bilan	397.446	381.755	-3,9%
Crédits à la clientèle	242.145	220.311	-9,0%
Ordate and character	212.110	220.011	2,070
Obligations et autres titres à revenu fixe	23.112	0	-100,0%
Dépôts de la clientèle	356.859	335.628	-5,9%
Conservation titres de la clientèle	494.384	479.103	-3,1%
Produit Net Bancaire	13.732	15.402	12,2%
Frais Généraux	12.417	13.421	8,1%
Résultat Brut d'Exploitation	1.127	1.730	53,6%
Résultat courant avant impôts	1.134	1.704	50,4%
Résultat Net	628	1.088	73,2%
Capitaux propres avant répartition	26.356	27.444	4,1%
Effectifs présents au 31/12/2016	46	49	6,5%
dont CDD	0	2	

RAPPORT DE GESTION

24 Rapport de gestion

Rapport de gestion

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2016 et soumettre à votre approbation les comptes d'Andbank Monaco SAM dudit exercice.

Mme Sandrine ARCIN et Mr Stéphane GARINO, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'activité clientèle

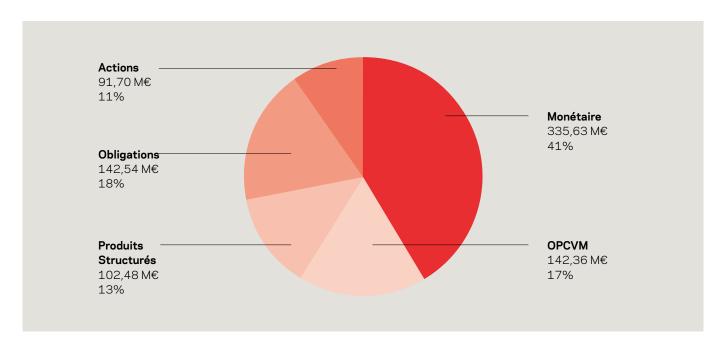
Au-delà des données comptables commentées dans ce rapport, nous avons mesuré l'évolution des activités en termes de capitaux et de Produit Net Bancaire.

Au cours de l'exercice 2016, le total des ressources a diminué de 37 millions d'euros, lesquelles sont passées de 851 à 814 millions d'euros, sous l'effet d'un mouvement de rapatriement de capitaux lié au processus international de mise en conformité fiscale.

Les activités financières et de gestion

En ce qui concerne spécifiquement l'activité financière de l'année 2016, nous continuons d'observer une diversification d'investissement des ressources entre les diverses classes d'actifs. L'objectif reste d'optimiser le couple rendement/risque sur les investissements réalisés par nos clients.

En fin d'année 2016, l'allocation globale par grandes classes d'actifs des dépôts et de la conservation titres de notre clientèle peut être schématisée de la façon suivante :



L'activité et les résultats 2016

Analyse du Bilan

Le total du bilan, au 31/12/2016 atteint 381.755 K€, en baisse de 4% par rapport à 2015.

A l'actif:

Les Créances sur les établissements de crédit sont en baisse de 19.387 K€ et totalisent 98.995 K€.

Les Créances sur la clientèle représentent 220.311 K€, en baisse de 21.834 K€, soit 9%, laquelle s'explique par le remboursement anticipé d'importants dossiers, non compensés par les nouveaux encours de crédits alloués à la clientèle.

Concernant le Portefeuille-Titres pour compte propre, courant juin 2016, l'ensemble des positions ont été cédées et le portefeuille a ainsi été entièrement liquidé. Le contexte de marché nous est apparu particulièrement opportun pour la réalisation de cette cession qui a ainsi permis la matérialisation d'une plus-value de 3.794 K€.

Au passif:

Les dettes envers les établissements de crédit augmentent pour atteindre 7.680 K€.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 335.628 K€ et enregistrent donc une variation négative de 21.231 K€ en raison du mouvement de rapatriement de capitaux lié au processus international de mise en conformité fiscale.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 380 K€, en légère augmentation par rapport à 2015.

Les capitaux propres, avant répartition, atteignent 27.444 K€, soit une augmentation de 1.088 K€, correspondant au résultat bénéficiaire de l'exercice.

La provision constituée au Fonds pour Risques Bancaires Généraux reste inchangée à 3.363 K€ pour l'exercice.

Analyse du Compte de Résultat

Le Produit Net Bancaire s'élève à 15.402 K€, en hausse de 12,2% sur l'exercice.

La marge nette d'intérêt est en forte hausse par rapport à 2015. En 2016, elle se situe à 8.145 K€, soit une variation de 2.936 K€ expliquée principalement par la cession du portefeuille-titres courant juin 2016.

Le montant net des commissions atteint 6.627 K€, en baisse de 19% sur l'exercice en raison d'une volumétrie d'opérations plus faible.

Nos opérations de change ont généré un bénéfice sur opérations financières de 629 K€.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 13.421 K€, en augmentation de 8%.

Parmi ces charges, les frais de personnel représentent 6.501 K€, soit 42% du PNB, contre 45% en 2015.

Les autres frais administratifs s'élèvent à 6.920 K \in , soit une hausse de 749 K \in , essentiellement due à des frais exceptionnels liés à notre emménagement dans de nouveaux locaux. Des dotations nettes aux amortissements ont, par ailleurs, été constituées à hauteur de 251 K \in .

Le résultat courant avant impôt pour 2016 ressort ainsi à 1.704 $\mathrm{K} \varepsilon$

Le résultat net, quant à lui, s'élève à 1.088 K€.

La structure

L'effectif à la fin de l'année était de 47 personnes embauchées en contrat à durée indéterminée et 2 personnes embauchées en contrat à durée déterminée.

Les comptes sociaux

Le résultat social de Andbank Monaco SAM enregistre un bénéfice de 1.088 K€.

Les actionnaires

Au 31 décembre 2016, la répartition du capital en nombre de parts se décompose comme suit :

- 209 996 actions ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (99,99%)
- 1 action ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action Monsieur Jose Luis MUNOZ LASUEN
- 1 action Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO
- 1 action Monsieur Gérard GRISETI

Les conventions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Concernant la liste des conventions visées à l'article 23 de l'OS du 5 mars 1895 intervenant entre la société et ses mandataires sociaux, ses administrateurs et ses actionnaires, celle-ci a été, conformément à la loi, remise à nos Commissaires aux Comptes qui présenteront aux actionnaires un rapport spécial à ce sujet.

Au titre desdites conventions et opérations, il y a lieu de citer les opérations interbancaires entre différentes sociétés du Groupe et les indemnités d'Administrateurs, ainsi que la mise en place en 2014 d'un contrat de prestations de services (SLA) couvrant des activités sous-traitées auprès de la Maison-Mère en Andorre.

Les opérations interbancaires avec Andbank Andorre consistent en l'utilisation des services de celle-ci en matière de salle des marchés et de correspondant banking, conformément à la politique du Groupe en matière de gestion de la trésorerie.

Au 31 décembre 2016, elles se répartissent ainsi :

- prêts à Andbank Andorre de 65.974 K€, couverts par des titres nantis de première qualité ;
- emprunts à Andbank Andorre de 57 K€.

Les conditions appliquées correspondent à l'EURIBOR de la période considérée avec marge.

26 Rapport de gestion

Le total des revenus correspondant est de 445 K€ et les charges de 2 K€.

Les mandataires sociaux

Concernant le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux, pour ce qui concerne le Président, celuici ne perçoit aucune rémunération, ni avantage.

L'Administrateur Délégué reçoit sa rémunération et ses avantages directement d'Andbank Monaco SAM.

Mandats du Président :

Monsieur Jose Luis MUÑOZ LASUEN

- Deputy General Manager de Andorra Banc Agricol Reig, S.A.
- Administrateur d'Andbank Espana, S.A.U.
- Administrateur d'Andbank Luxembourg, S.A.
- Président d'Andbank (Bahamas) Limited
- Président d'Andbank (Panama), S.A.
- Président de Quest Capital Adviser Agente de Valores, S.A.
- Président d'And PB Financial Services, S.A.
- Administrateur de Reig Patrimonia, S.A.
- Président d'APW Uruguay, S.A. anciennement Yuswer International, S.A.

Mandats de l'Administrateur Délégué:

Monsieur Gérard GRISETI

• Administrateur de And Private Wealth S.A.

Assemblées Générales tenues au cours de l'exercice

Une seule assemblée générale des actionnaires s'est tenue au cours de l'exercice écoulé, à savoir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 11 mai 2016 à laquelle tous les actionnaires de votre société étaient présents ou représentés.

Durée des mandats des Administrateurs

Les mandats d'administrateur de vzotre société de Messieurs José Luis MUNOZ LASUEN, Galo Juan SASTRE CORCHADO et Gérard GRISETI ainsi que celui d'ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU viennent à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2016. Le mandat exercé par ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA vient pour sa part à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Durée des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Commissaires aux Comptes de votre société de Madame Sandrine ARCIN et de Monsieur Stéphane GARINO, décidés par l'Assemblée Générale annuelle du 11 mai 2016, couvrent actuellement les exercices sociaux 2016, 2017 et 2018.

Les Perspectives 2017

Andbank Monaco SAM poursuivra son développement commercial sur une base de clientèle toujours plus diversifiée.

Les évolutions réglementaires et fiscales en cours rendent particulièrement délicat l'exercice des prévisions afférentes à l'industrie de la Banque Privée Internationale.

Dans ce contexte, nos perspectives pour l'année 2017 prévoient la poursuite de la croissance de notre Produit Net Bancaire reposant principalement sur la progression des dépôts et de la conservation de la clientèle pour dépasser le milliard d'euros.

Par ailleurs, nous prévoyons une augmentation des frais généraux, notamment une hausse des frais de personnel, la progression de notre activité nécessitant cette année un investissement important en termes de ressources humaines

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2016

En milliers d'euros

ACTIF	2015	2016	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP	4.102	51.495	1155,3%
Créances sur les établissements de crédit	118.382	98.995	-16,4%
Out and a supplied by the state of the state	242445	220 244	0.00/
Créances sur la clientèle	242.145	220.311	-9,0%
Obligations et autres titres à revenu fixe	23.112	0	-100,0%
Actions et autres titres à revenu variable			
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations incorporelles	8.198	8.073	-1,5%
Immobilisations corporelles	318	1.004	215,6%
Autres actifs	1.001	1.155	15,4%
Comptes de régularisation	189	722	282,6%
Total de l'actif	397.446	381.755	-3,9%

Hors-Bilan	2015	2016	Variations %
Engagements donnés	29.517	27.288	-7,6%
* Engagements de financement	6.140	3.919	-36,1%
* Engagements de garantie	23.377	23.369	-0,0%
* Autres Engagements	0	0	0%

En milliers d'euros

PASSIF	2015	2016	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	3.281	7.680	134,1%
Dettes envers les établissements de crédit	3.261	7.080	134,176
Comptes créditeurs de la clientèle	356.859	335.628	-5,9%
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	3.319	2.842	-14,4%
Comptes de régularisation	3.915	4.419	12,9%
Provisions pour risques et charges	353	380	7,6%
Fonds pour risques bancaires généraux	3.363	3.363	0,0%
Dettes subordonnées			
Capital souscrit	21.000	21.000	0,0%
Capital non appelé			
Réserves	2.407	2.438	1,3%
Report à nouveau	2.321	2.918	25,7%
Résultat de l'exercice	628	1 088	73,1%
			·
Total du passif	397.446	381.755	-3,9%

Hors-Bilan	2015	2016	Variations %
Engagements reçus	90.000	90.000	0,0%
* Engagements de financement	90.000	90.000	0,0%
* Engagements de garantie	0	0	0,0%

7.

SOLDES, INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2016

Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2016

	2015	2016	Variations %
Intérêts et produits assimilés	5.709	8.475	48,4%
Intérêts et charges assimilés	-500	-330	-33,9%
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	9.623	7.654	-20,5%
Commissions (charges)	-1.456	-1.027	-29,5%
Pertes sur opérations financières	-283	0	-99,9%
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	635	629	-0,9%
Autres produits d'exploitation bancaire	3	1	-62,5%
Autres charges d'exploitation bancaire			
Produit net bancaire	13.732	15.402	12,2%
Charges générales d'exploitation	-12.417	-13.421	8,1%
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-189	-251	32,8%
sur immobilisations incorporelles et corporelles			·
Résultat brut d'exploitation	1.127	1.730	53,6%
Coût du risque	7	-26	-467,5%
Résultat d'exploitation	1.134	1.704	50,4%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
Résultat courant avant impôts	1.134	1.704	50,4%
Résultat exceptionnel	19	-67	-448,8%
Impôts sur les bénéfices	-324	-550	69,5%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Dotation - reprise des fonds pour risques bancaires généraux	-200	0	-100,0%
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe	628	1.088	73,1%
Résultat net - Part du Groupe	628	1.088	73,

8.

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2016

Faits significatifs

L'année 2016 fut, pour notre Banque, l'année d'intégration de nombreux changements. L'implémentation d'une nouvelle organisation tournée vers la transparence fiscale et l'échange d'informations avec des pays tiers ainsi que notre emménagement dans de nouveaux locaux en furent les évènements majeurs.

Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.1 / Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

1.2 / Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites «sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

1.3 / Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- Soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC.
- Soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier. Par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac »... Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

Les transactions et montants traités en 2016 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- Options de change : néant
- Options sur titres : 1 opération pour un montant de 160 K€
- Produits structurés : 207 opérations pour un montant de 43.195 K€
- Warrants: 45 opérations pour un montant de 1.597 K€

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

1.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n°2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

1.5 / Changement de présentation comptable

Aucun changement de présentation comptable n'est à signaler pour cet exercice. Toutefois, nous précisons que le résidu sur les opérations de change est dorénavant comptabilisé en valeur nette.

1.6 / Titres d'investissement

Portefeuille Titres au 31/12/2016

En milliers d'euros

	2015	2016	Variations %
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Titres d'investissement	22.724	0	-100,0%
Titres de placement			
Titres de transaction			
Créances rattachées	388	0	-100,0%
Total	23.112	0	-100,0%
Provisions existantes			
Montant net	23.112	0	-100,0%
Titres du secteur public	22.724	0	-100,0%
Titres du secteur privé	0	0	0,0%
Créances rattachées	388	0	-100,0%
Total	23.112	0	-100,0%
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :			
Moins de 3 mois	0	0	0,0%
De 3 mois à 1 an	0	0	-100,0%
De 1 an à 5 ans	4.893	0	0,0%
Plus de 5 ans	18.219	0	-100,0%
Total	23.112	0	-100,0%

La plus-value réalisée suite à la cession du portefeuille d'investissement pour compte propre a été comptabilisée dans la rubrique « Intérêts et Produits assimilés sur Obligations et autres titres à revenu fixe ».

1.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau,	5 et 10 ans	linéaire
agencements, installations		
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et	5 ans	linéaire
d'acquisition du progiciel bancaire		
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 10.153 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€. Malgré l'absence d'indice de dépréciation, ce dernier a néanmoins fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) lequel n'a pas mis en évidence d'indice de réduction de valeur.

Les frais d'établissement sont à 516 K€ (en valeur brute) et sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 432 K€ (en valeur brute).

1.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation des risques de crédit en les répartissant en trois grandes rubriques :

- A: Clients sains
- B : Clients sensibles et douteux
- C : Clients contentieux

Ces rubriques sont assorties de sous rubriques déterminant le degré de risque établi pour un client ou groupe de clients.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

1.10 / Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

1.11 / Engagements de retraite

a - Indemnités de départ à la retraite

En application de dispositions internes plus favorables aux salariés que celles contenues dans la Convention Collective, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette

enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 236 K€ au 31 décembre 2016. Cette évaluation est totalement provisionnée.

<u>b - Primes pour médailles du travail</u>

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 75 K€ au 31 décembre 2016. Cette évaluation est totalement provisionnée.

1.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (F.R.B.G.)

La Direction Générale a décidé en fin d'année 2016 de laisser inchangée la dotation au FRBG.

Il représente 3.363 K€ au 31 décembre 2016, dans la limite de 0,40% des AuM (Assets under Management) administrés et 0,50% des AuM gérés.

1.13 / Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/16 :

Actifs Grevés	Valeur co	Valeur comptable		Juste valeur		Variations
	2015	2016		2015	2016	
Instrument de capitaux						
Autres actifs	3.357	3.225	-3,9%			
Total	3.357	3.225	-3,9%	0	0	

Actifs Non Grevés	Valeur co	ur comptable Variations		Juste	valeur	Variations
Instrument de capitaux						
Titres de créances	23.112	0	-100,0%	26.009	0	-100,0%
Autres actifs	370.977	378.530	2,0%			
Total	394.089	378.530	-3,9%	26.009	0	-100,0%
Total Bilan	397.446	381.755	-3,9%	26.009	0	-100,0%

Note 2 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2015	2016	Variations %
Comptes à vue	84.460				41.389	84.460	104,1%
Prêt jj	11.384				51.896	11.384	-78,1%
Prêts terme	53.139	1.450			29.182	54.590	87,1%
Prêts financiers					0	0	0,0%
Créances rattachées	56				17	56	231,8%
Total	149.040	1.450	0	0	122.484	150.490	22,9%

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2015	2016	Variations %
Comptes à vue	7.623				2.754	7.623	176,8%
Emprunts jj					0	0	0,0%
Emprunts terme			57		526	57	-89,2%
Dettes rattachées					0	0	0,0%
Total	7.623		57		3.280	7.680	134,1%

Note 3 CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées selon leur durée résiduelle.

En milliers d'euros

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2015	2016	Variations %
Comptes à vue	67.523				51.024	67.523	32,3%
Prêt jj							
Prêts terme							
Prêts financiers	2.893	19.145	101.537	28.927	190.716	152.503	-20,0%
Créances rattachées	285				406	285	-29,8%
Total	70.701	19.145	101.537	28.927	242.146	220.311	-9,0%

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2015	2016	Variations %
Comptes à vue	333.569				352.180	333.569	-5,3%
Emprunts jj							
Emprunts terme	595	1.450			4.666	2.046	-56,2%
Dettes rattachées	13				14	13	-7,4%
Total	334.177	1.450	0	0	356.860	335.628	-5,9%

Note 4 RISQUES SUR CREDITS A LA CLIENTELE

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2016 fait ressortir 100% de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

	2015	2016	Variations %
Engagements globaux bruts	23.377	23.369	0,0%
Engagements sains	23.377	23.369	0,0%
Engagements douteux			
Provisions			
Engagements nets	23.377	23.369	0,0%
Taux d'engagement des engagements douteux			
Poids des douteux sur encours global			

Note 5 - IMMOBILISATIONS

En milliers d'euros

	2015	Augmentation	Diminution	2016	Variations %
Fonds de commerce	8.000			8.000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516			516	0,0%
Matériel de transport	0			0	
Mobilier et matériel de bureau et informatique	261	370	-77	554	112,5%
Agencements, Installations	279	620	-257	642	130,1%
Immobilisations en cours	0			0	
Logiciels	602	19	-189	432	-28,3%
Œuvre d'arts	9			9	0,0%
Valeur brute	9.666	1.009	-522	10.153	5,0%
Amortissements	-1.151	-251	327	-1.075	-6,6%
Valeur nette	8.516	758	-195	9.078	6,6%

Note 6 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

AUTRES ACTIFS	2015	2016	Variations %
Dépôts et garantie versée	693	688	-0,7%
T.V.A.	16	84	429,9%
Débiteurs divers Etat	233	226	-2,9%
Débiteurs divers	59	157	164,1%
Divers	0	0	0,0%
TOTAL	1.001	1.155	15,4%

AUTRES PASSIFS	2015	2016	Variations %
Primes sur Instruments financiers			
Prélèvements et autres impôts	788	250	-68,3%
Impôts société à payer	324	550	69,5%
T.V.A.	59	53	-9,1%
Personnel et organismes sociaux	2.097	1.988	-5,2%
Créditeurs divers	51	0	-100,0%
Divers	0	0	0,0%
TOTAL	3.319	2.842	-14,4%

Note 7 - COMPTES DE RÉGULARISATION

En milliers d'euros

ACTIF	2015	2016	Variations %
Produits à recevoir	144	258	79,1%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	54	60	11,9%
Comptes de recouvrement	0	52	-
Autres comptes débiteurs	-9	352	4.030,3%
TOTAL	189	721	282,5%

PASSIF	2015	2016	Variations %
Charges à payer	3.627	4.011	10,6%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	81	141	74,1%
Comptes de recouvrement	94	71	-24,4%
Autres comptes créditeurs	114	196	72,6%
TOTAL	3.915	4.419	12,9%

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FRBG

En milliers d'euros

	2015	Dotations	Reprises	Utilisations	2016	Variations %
Provision pour risques et charges diverses	52	35	18		69	32,7%
Provisions risques opérationnels						
Provisions pour indemnités de retraite	231	6			236	2,5%
Provisions pour médailles	71	4			75	5,8%
Provision pour risques bancaires	3.363				3.363	0,0%
TOTAL	3.716	45	18		3.743	0,7%

Note 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	2015	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2016	Variations %
Capital Social	21.000			21.000	0,0%
Primes d'émission					
Réserve légale	1.561	31		1.592	2,0%
Réserve Réglementée					
Réserve facultative	846			846	0,0%
Report à nouveau	2.321	597		2.918	25,7%
Dividendes					
Résultat de l'exercice	628	-628	1.088	1 088	73,1%
	26.356	0	1.088	27.444	4,1%

Réserve légale

La réserve légale est constituée par un prélèvement obligatoire de 5% du bénéfice net. Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Note 10 - INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS

Les intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe intègrent sur 2016 la plus-value sur la cession du portefeuille de titres d'investissement pour un montant de 3′799K€.

En milliers d'euros

	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations %
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	_
Sur opérations avec les établissements							
de crédit	128	411	13	106	116	305	163,7%
Sur opérations avec la clientèle	4.497	3.831	170	116	4.326	3.715	-14,1%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1.084	4.233	316	108	767	4.125	437,5%
Autres intérêts et produits assimilés							
TOTAL	5.709	8.475	500	330	5.209	8.145	56,3%

Note 11 - COMMISSIONS

COMMISSIONS NETTES

En milliers d'euros

COMMISSIONS PERÇUES	2015	2016	Variations %
Clientèle	1.355	1.268	-6,4%
Opérations sur titres	5.489	4.738	-13,7%
Opérations sur produits structurés	2.717	1.585	-41,7%
Opérations de hors bilan	63	63	-0,1%
TOTAL	9.623	7.654	-20,5%

COMMISSIONS PAYÉES	2015	2016	Variations %
Etablissements de crédit	109	115	5,2%
Charges s/instrument cours de change	11	4	-65,0%
Opérations sur titres	152	181	19,1%
Charges d'apporteurs d'affaires	1.183	726	-38,6%
TOTAL	1.456	1.027	-29,5%

8.168

6.627

-18,9%

Note 12 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros

	2015	2016	Variations %
Salaires	4.976	5.118	2,9%
Charges Sociales	1.270	1.383	8,9%
Impôts et Taxes	12	9	-20,8%
Services extérieurs et autres frais administratifs	6.159	6.911	12,2%
TOTAL	12.416	13.421	8,1%

Note 13 - COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros

	Opérations avec la clientèle 2016	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions		45	45
Dotations aux provisions liées à l'effet temps			
Dotations aux provisions liées à la décote			
Reprises de provisions		-19	-19
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions			
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions			
Récupération sur créances amorties			
Solde des corrections de valeurs /créances			26

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite, médailles du travail ainsi que pour risques et charges de l'année 2016.

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En milliers d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2015	2016	Variations %
Fonds de garantie			
Charges exceptionnelles d'exploitation	14	28	99,4%
Charges exceptionnelles	8	198	2372,4%
TOTAL	22	226	926,0%

PRODUITS EXCEPTIONELS	2015	2016	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	10	148	1.376,3%
Produits exceptionnels	31	11	-64,0%
TOTAL	41	159	287,3%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19	-67	-452,2%

Note 15 - OPERATIONS FERMES À TERME EN DEVISES

En milliers d'euros

	2015	2016	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	19.641	26.269	33,7%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	19.641	26.269	33,7%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre euro à livrer	4.862	26.060	436,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	4.862	26.060	436,0%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre devises à livrer	8.713	0	-100,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	8.713	0	-100,0%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à livrer contre devises à recevoir			
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			

Note 16 - EFFECTIFS

La moyenne de notre effectif durant l'année 2016 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	Cadres	Gradés	Employés	Intérim
4	28	17	0	0

9.

RÉSULTATS FINANCIERS 2016

46 Résultats financiers 2016

Résultats financiers 2016

En milliers d'euros

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE	2015	2016
a) Capital Social	21.000	21.000
b) Réserves	2.407	2.438
c) Nombres d'actions	210.000	210.000
d) Nombres d'obligations convertibles en actions		

RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES	2015	2016
a) Produit Bancaire	13.732	15.402
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1.335	1.914
c) Impôts sur les sociétés	324	550
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	628	1.088
e) Bénéfices distribués	0	0

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION	2015	2016
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	4,81	6,50
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2,99	5,18
c) Dividende versé par action	0	0

PERSONNEL	2015	2016
a) Nombre de salariés	46	49
b) Montant de la masse salariale	6.246	6.501
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	112	122

10.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ATTESTATION DE TENUE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Stéphane GARINO

Expert-Comptable

2, rue de la Lujerneta 98000 MONACO Commissaires aux Comptes



Sandrine ARCIN

Expert-Comptable

7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

Rapports des Commissaires aux Comptes

> Exercice clos le 31 décembre 2016

Stéphane GARINO

Expert-Comptable

2, rue de la Lüjerneta 98000 MONACO Commissaires aux Comptes



Sandrine ARCIN

Expert-Comptable

7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers 98000 MONACO

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016 pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à

381.755.260,45 €

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de

1.087.678,04 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2016, le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2016 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2016 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 30 mars 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

Stéphane GARINO

Expert-Comptable

2, rue de la Lüjerneta 98000 MONACO Commissaires aux Comptes

3

Sandrine ARCIN

Expert-Comptable

7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers 98000 MONACO

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2016 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2016, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

 Le 11 mai 2016 en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 30 mars 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

Stéphane GARINO ExpertComptable 2, rue de la Lujerneta 98000 MONACO Commissaires aux Comptes ARCIN ExpertComptable 7, rue de 1'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers 98000 MONACO

ATTESTATION

En exécution des dispositions de l'article 35 de la Loi n° 408, nous soussignés Stéphane GARINO et Sandrine ARCIN, Membres de l'ordre des Experts-Comptables de la Principauté de MONACO, agissant en qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Anonyme Monégasque "ANDBANK MONACO" sise à 98000 MONACO, 1 avenue des Citronniers, inscrite au Répertoire du Commerce et de l'Industrie sous le n°07 S 04639,

ATTESTONS QUE :

- 1°) Le Bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2016 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2017;
- 2°) Cette assemblée a été tenue d'une manière régulière ;
- 3°) Les sondages et investigations auxquels nous avons procédé, n'ont pas relevé d'opérations significatives qui ne soient pas conformes à l'objet social;
- 4°) Les comptes ont été certifiés par les soussignés ;

5°) Le Conseil d'Administration de cette Société est, à notre connaissance, ainsi composé à la date de l'Assemblée :

Président . Monsieur Jose Luis MUNOZ LASUEN

Urb. Costa de Nagol Edif. Rebols 3° 1a AD600 SANT JULIA DE LORIA - Andorre

Vice-Président . Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO

C. Isla De Alboran 46, Pozuelo de Alarcon MADRID - Espagne

Administrateur Délégué . Monsieur Gérard GRISETI

Frazionelatte via Torretta 21 19039 VENTIMIGLIA - Italie

Administrateurs . ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA

C/Manel Cerqueda i Escaler, nùm 6

AD700 ESCALDES-ENGORDANY - Andorre Représentée par Monsieur Josep Xavier

CASANOVAS ARASA

. ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU

C/Manel Cerqueda i Escaler 3-5

AD700 ESCALDES-ENGORDANY - Andorre Représentée par Madame Alexandra BEISIEGEL

6°) Monsieur Stéphane GARINO et Madame Sandrine ARCIN, Commissaires aux Comptes, sont en fonction pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Monaco, le 11 mai 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

11.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2017

Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 1.087.678.04 € de la manière suivante :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la répartition suivante :

1. à la réserve statutaire (5%) : 54.383,90 €

2. à la réserve facultative : 00,00 €

3. distribution de dividende : 1.000.000,00 €

4. en report à nouveau : 33.294,14 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des indemnités payées aux Administrateurs, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Politique de Rémunération de la Banque, l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées au titre de l'exercice 2016 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier, ainsi que ses différentes composantes, sont portées à la connaissance de l'Assemblée Générale.

Il est porté à la connaissance de celle-ci, et soumis à son approbation, que la rémunération variable d'une seule des personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier dépasse le seuil de 100% de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2016, pour se situer à 138%, par rapport à un maximum autorisé de 200% aux termes de la Politique de Rémunération moyennant approbation de l'Assemblée Générale. Les explications nécessaires sont fournies à ce sujet à l'Assemblée Générale qui note que le total des rémunérations variables de ces personnes se situe à 50,06% du total de leur rémunération fixe de sorte que l'exigence du maintien d'une assise financière saine de la Banque n'est pas remise en cause.

L'Assemblée Générale prend note de cette enveloppe et de ses composantes qui ont été examinées et approuvées préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration, tels que ceux-ci figurent dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note que les mandats des Administrateurs suivants viennent à échéance à l'occasion de la tenue de la présente Assemblée :

- José Luis MUNOZ LASUEN, Président
- Galo Juan SASTRE CORCHADO, Vice-Président
- Gérard GRISETI, Administrateur Délégué
- ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU, Administrateur

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au renouvellement de chacun de ces mandats pour une durée de 6 ans conformément à l'article 11 des Statuts.

L'Assemblée décide de procéder au renouvellement de chacun de ces mandats pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur la validation des comptes de l'exercice 2022.

Messieurs MUNOZ LASUEN, SASTRE CORCHADO, GRISETI ainsi qu'ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU ont accepté ces fonctions et déclarent chacun ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la Loi.

Il est entendu que le renouvellement de ces mandats est soumis à la notification de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur (notamment l'Instruction ACPR n°2015-I-01 du 02.02.2015 et le Décret n°2016-1560 du 18 novembre 2016).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société et ses Administrateurs et déclare les approuver sans réserve.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié conforme pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

